

COMMUNIQUE

UberPop ou « le travail au noir légal » !

La Fédération des Transports et de la Logistique FO/UNCP soutient à 200% le combat que mène notre Union des Syndicats FO/UNCP Taxi contre UberPop dans toute la France.

En effet, dans cet ultralibéralisme de transport de personne où nous entraîne le gouvernement (car, VTC...), il n'est pas acceptable que des Français travaillant pour UberPop ne payent pas de cotisations sociales, ni d'impôts sur les revenus que cette activité engendre alors que les salariés et artisans Taxi eux en payent.

Le Premier Ministre, M. Valls, annonçait il n'y a pas si longtemps que cela « que le travail au noir était sa priorité ».

Qu'il le démontre par des actes en interdisant purement et simplement UberPop.

Si demain les Français faisaient pareil dans divers corps de métier, nous n'aurions plus de protection sociale, ni d'impôts pour notre pays.

Pour FO, UberPop est « du travail au noir » et rien que pour cela il doit être interdit.

Le gouvernement doit prendre ses responsabilités et vite.

Paris le 09/06/2015.
Le Secrétaire Général,
Patrice CLOS.
Tel : 01.49.71.27.70

